

Cette présentation a été effectuée le 9 mars 2010, au cours de la journée « La violence dans les relations intimes à différents stades de la vie » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2010. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.

Les enfants et les adolescents exposés à la violence conjugale

Simon Lapierre

École de service social, Université d'Ottawa
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence
familiale et la violence faite aux femmes

L'exposition à la violence conjugale

- Enfants témoins > Enfants exposés

« Enfants qui sont des témoins directs des scènes de violence conjugale parce qu'ils voient ou entendent la violence, ou des témoins indirects, lorsqu'ils constatent les effets de la violence, les blessures subies par leur mère ou sa détresse psychologique, la visite des policiers, les objets cassés, par exemple. »

(Lessard et al., 2009, p. 81)

Les apports du mouvement féministe

- Maisons d'hébergement : ressources et expertise
- Considérer la situation des femmes et des enfants
 - Conséquences de la violence sur la sécurité et le bien-être des femmes et des enfants
 - La meilleure façon de protéger et d'aider les enfants est généralement de soutenir leur mère

L'émergence d'une perspective centrée sur l'enfant

- Perspective psycho-développementale
- Conséquences néfastes de l'exposition à la violence conjugale
 - Mauvais traitements
 - Transmission intergénérationnelle
- La maternité comme médiateur ou facteur de protection

Une mobilisation des acteurs communautaires et institutionnels

- Dans le champ de la violence conjugale
 - Politique d'intervention en matière de violence conjugale (1995)
 - Programmes ciblés
- Dans la champ de la protection de la jeunesse
 - Loi sur la protection de la jeunesse (2008)
- Concertation

Une vision particulière de l'enfance

- Les enfants comme un investissement pour le futur
- Les enfants comme des êtres vulnérables ou « à risque »
- Occulte la diversité et la complexité dans l'expérience des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale

La place des femmes et de la maternité

- Les femmes sont responsables de la protection et du développement des enfants
- L'expérience des femmes est reléguée à la marge
- Vision « déficitaire » de la maternité en contexte de violence conjugale

Des pistes de développement

- Définition de la violence conjugale
- Considérer la situation des femmes et des enfants
- Diversité et complexité dans leurs expériences
- Documenter l'expérience et le point de vue des enfants et des adolescents
 - Les jeunes comme des acteurs sociaux compétents